

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

CLOTHESLINE FRESH ALKALINE SPOTTER [S2]

USAGE DU PRODUIT : Solvant de tache pour la blanchisserie

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° REGISTRE CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
112-34-5	5-10	Éther de diéthylèneglycol butyl	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
68439-46-3	1-5	Ethoxylate d'alcool	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
7320-34-5	1-5	Pyrophosphate tétrapotassique	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,000	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 1-5%
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide clair, odeur douce	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH 12,2-12,8	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
		ÉTAT PHYSIQUE GAS__ LIQUID_X SOLID__

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100° C (212° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établies
MOYENS D'EXTINCTION Eau, CO ₂ ou produit chimique en poudre	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet
INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs.		
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Ce produit n'entretient pas la combustion. Utiliser un mode d'extinction approprié pour l'environnement de l'incendie.		

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X

CONDITIONS D'INSTABILITÉ
Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ
Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)

Les oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion et Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION :

Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

CONTACT AVEC LA PEAU : Risque de provoquer une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

INGESTION : Risque d'être nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure nausée, vomissement, douleur et diarrhée.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Provoque une irritation des yeux.

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

Risque de provoquer une irritation des yeux.

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Aucun n'a exigé. Portez le caoutchouc ou d'autres gants imperméables et éclaboussez les lunettes si désiré. Fournissez la bonne ventilation générale. La ventilation d'échappement locale peut être nécessaire pour quelques opérations. Si l'irritation respiratoire se produit l'utilisation d'un respirateur approuvé par NIOSH approprié aux conditions de l'utilisation et des produits chimiques dans la section II devrait être considérée. On ne s'attend pas à ce que la protection respiratoire soit nécessaire avec l'utilisation normale.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : De petits déversements d'un gallon ou moins peuvent être évacués à grandes quantités d'eau dans le système du tout-à-l'égout (si autorisé par les réglementations locales sur les égouts). Creuser une digue et utiliser une matière inerte pour contenir les déversements importants, puis transférer le liquide dans des contenants destinés à la récupération ou à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Évacuer conformément à toutes les lois et réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter contact avec les yeux. Éviter le contact fréquent ou prolongé avec la peau avec le produit pur. Ne pas avaler.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Ne pas congeler. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Non réglementé. Description d'expédition : Produits de nettoyage, liquide, n.s.a.

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau à l'eau et au savon. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

CLOTHESLINE FRESH ALKALINE SPOTTER [S2]

DATE D'ÉMISSION : Mars 20, 2014

REMPLECE : Mars 7, 2011

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990